



1er Concours d'Épouvantail de Château-Thierry



**Château
thierry**
CITÉ POÉTIQUE

Inscription du 06 au 20 octobre 2025

Nom/Prénom

STRUCTURE

Association

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Email

SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS DE LA VILLE DE CHÂTEAU-THIERRY

Nom de l'épouvantail



- Groupe pour présenter une oeuvre collective
- Scolaires (école primaire, collège, lycée)
- Individuel
- Atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du présent règlement

**A retourner par courrier à la Mairie de Château-Thierry, service évènementiel
16 place de l'Hôtel de Ville 02400 Château-Thierry ou
par mail evenementiel@ville-chateau-thierry.fr**

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service évènementiel au
03.23.84.87.06**

Date

Signature



CONCOURS D'ÉPOUVANTAIL

Castel

Les épouvantails ont une place de choix dans la culture populaire. Ils ont parsemé les champs et les jardins, création de notre imagination pour éloigner les oiseaux voleurs de graines ou pour éloigner les mauvais esprits.

Si vous aimez la création, la paille et Halloween ce concours est fait pour vous !

Ouvert à tous, petits et grands, associations, familles, centres sociaux, écoles, centres de Loisirs...

Le principe est simple, en groupe ou en individuel, vous devez fabriquer un épouvantail sur le thème que vous souhaitez et avec des matériaux de récupération.

Pour ce faire, vous devez remplir la fiche d'inscription (après avoir pris connaissance du règlement) et la retourner au service événementiel à la Mairie de Château-Thierry, 16 place de l'Hôtel de Ville – 02400 Château-Thierry ou par mail : evenementiel@ville-chateau-thierry.fr

Les épouvantails seront exposés le 25 octobre au château médiéval, avec une remise de prix prévu le même jour à 21h.

Pour que la fête d'Halloween soit une réussite, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Mettons de la joie et de la bonne humeur dans vos créations et laissez libre cours à votre imagination.

Le nombre d'épouvantail est illimité, ils seront exposés au château pour la journée d'Halloween à partir de 17h00.

Récapitulatif :

- Du 05 au 20 octobre inscription.
- Du 20 au 24 octobre dépôt des épouvantails pour exposition au château
- 25 octobre exposition des épouvantails pour Halloween
- 25 octobre à 21h00, remise des prix



RÈGLEMENT DE CONCOURS

Article 1 – Organisation

La Ville de Château-Thierry et le château médiéval organise un concours d'Épouvantails du 06 au 20 octobre 2025. Le vote aura lieu le samedi 25 octobre 2025.

Article 2 - Déroulement

Les fiches d'inscription seront à déposer avant le 20 octobre 2025 à la mairie de Château-Thierry – service événementiel – 16 place de l'Hôtel de Ville – 02400 Château-Thierry ou par mail à evenementiel@ville-chateau-thierry.fr

La fabrication des épouvantails peut se faire à domicile, dans les centres sociaux, écoles, ou autres associations. Les épouvantails pourront être déposés à partir du 20 octobre jusqu'au 24 octobre au château médiéval de 09h à 12h et 14h à 17h.

Les épouvantails seront exposés le 25 octobre à partir de 17h lors des festivités d'Halloween. Le public et les membres du Jury jugeront ainsi, les épouvantails exposés. Ils devront être accompagnés d'un nom et d'une légende très visible, expliquant son histoire et son nom, avec rappel des coordonnées de ses auteurs (nom, prénom, âge, téléphone).

Article 3 – Sujet

Les épouvantails devront mesurer entre 1,50 m et 2,50m, hauteur totale de l'œuvre : 2,50 m maximum. Chaque épouvantail doit pouvoir être planté dans le sol (piquet de 60 cm minimum) ou être pourvu d'un socle afin qu'il tienne debout, et ne pas comporter d'éléments dangereux.

Article 4 – Exposition

Les épouvantails seront exposés au château médiéval devant le fossé sec lors de la journée d'Halloween organisé par la ville de Château-Thierry le 25 octobre 2025. Ils doivent être résistant aux intempéries, pluie, vent...

Article 5 - Matériaux

Les épouvantails seront fabriqués à l'aide de matériaux de récupération de votre choix, non dangereux et non coupants. Seront refusés les épouvantails achetés tout fait, présentant un risque potentiel d'insécurité : (instabilité, matériaux dangereux, mauvaise fixation).





Article 6 – Recommandations

Seront interdites toute mention offensante ou dénigrante pour qui que ce soit, toute forme de publicité explicite ou implicite, toute atteinte aux bonnes mœurs ou tout ce qui pourrait troubler l'ordre public.

Article 7 – Critères

Seront jugés : la qualité esthétique, la qualité à épouvanter, le choix des matériaux (le recyclage, l'utilisation de matériaux naturels seront valorisés).

Article 8 – Remise des prix

Les résultats seront proclamés suite à l'exposition au château médiéval. 3 lauréats seront récompensés et chaque participant aura un lot de consolation.

Article 9 – Droit à l'image

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée aux organisateurs de photographier, d'utiliser les photographies gratuitement et à leur volonté, dans les documents audiovisuels, graphiques et outils de communication.

L'organisateur prendra le plus grand soin des créations, mais décline toute responsabilité en cas de dommage, vol, ou perte durant l'exposition des créations. Il ne garantit pas l'état de l'épouvantail au moment de la récupération par son créateur.

Les concurrents acceptent le présent règlement

Nom et Prénom - Nom de l'épouvantail

Signature

